REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal: 33

L'AN deux mille seize, le **4 juillet 2016** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 28 juin, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des

Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de

Nombre de Conseillers

en exercice: 33

Monsieur Pierre PECOUL, Maire

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

32

Nombre de votants :

32

PRESENTS:

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET (jusqu'à la question n° 18), BOUCHET, CERLES, Mmes CHANIER, CHIESA, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, M. FRIAUD (à partir de la question n° 4), Mmes GRENET, LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PAULET, PERGET, Mmes PICHARD, RAMBAUX, M. RESSOUCHE, Mmes SANNAT,

Date de convocation :

28 juin 2016

<u>ABSENTS</u>:

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal

SCHOTTEY, M. VERMOREL, Mme VILLER.

absent à partir de la question n° 19

Date d'affichage:

11 juillet 2016

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal

absent jusqu'à la question n° 3

M. Daniel GRENET, Conseiller Municipal Délégué

a donné pouvoir à Michèle GRENET

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée

a donné pouvoir à Emilie LARRIEU

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint a donné pouvoir à Pierre CERLES

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Jacquie DIOGON

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Boris BOUCHET

Accusé de réception en préfecture 063-216303008-20160704-DELIB160732-DE Date de télétransmission : 05/07/2016 Date de réception préfecture : 05/07/2016



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2016

QUESTION N° 32

OBJET: Tarifs des animations de l'action sociale 2016/2017

RAPPORTEUR: Michelle GRENET

Question étudiée par la commission n° 1 « La Ville au service des Riomois » qui s'est réunie le 22 juin 2016

Parmi les objectifs de la politique sociale et familiale, la lutte contre l'isolement des personnes âgées et la promotion du lien social amènent à développer des animations spécifiques soumises à tarification, pour quelques-unes.

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble de ces actions ainsi que leurs tarifs :

PUBLIC CIBLE	ACTIONS	COUT RIOMOIS	COUT NON
			RIOMOIS
Personnes âgées	Table ainés	10,80 €	13,30 €
	Thés dansants	4€	5€
	Ateliers bien être (*)		
	(yoga du rire, yoga sur chaise, Qi gong et relaxation)	5 € /séance	Réservé riomois
Intergénérationne	Cuisine (*)	3 €	Réservé riomois
	Sorties/Evènementiels	3 € /adulte	1 € / enfant

(*) Suite à un questionnaire diffusé auprès des personnes âgées, des ateliers « bien être » et « cuisine » ont été proposés durant la semaine bleue 2015. Le succès de cette manifestation a amené la création de ces nouvelles animations qui seront proposées, à titre expérimental de 10h à 12h les 26 septembre 2016, 28 novembre 2016, 30 janvier 2017, 27 mars 2017 et 29 mai 2017.

Il convient de préciser que les réductions telles que prévues dans le cadre de la délibération du Conseil Municipal du 24 mars 2016 relative aux tarifs des ateliers des aînés ne s'appliquent pas aux activités prévues dans la présente délibération.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver les tarifs des animations de l'action sociale pour la période de septembre 2016 à septembre 2017.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 4 juillet 2016

Le Maire,

Président de Riom Communauté,

gigne Pierre PECOUL

Accusé de réception en préfecture 063-216303008-20160704-DELIB160732-DE Date de télétransmission : 05/07/2016 Date de réception préfecture : 05/07/2016

